QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 308 EDITION DU SOIR — Cinq Centimes VENDREDI 4 NOVEMBRE 1898.

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENT. — Roubaix, Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr. Les autres départements et l'Etranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix, 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78

Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71.— A TOURCOING, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 39.— A PARIS, à l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8.— A BRUXELLES, à l'*Office de Publicité*, 46, rue de la Madeleine.—A MOUSCRON, chez M. Henri Leroute, rue de la Station.

UN TERRIBLE NAUFRAGE -- 300 VICTIMES

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

examinée au Conseil des Ministres

UN ENFANT DE VINGT MOIS TORTURÉ PAR SA MÈRE

Mort de la victime

La réunion du Conseil des Ministres

Paris, 3 novembre. — Les membres du nouveau Cabinet se sont réunis, ce matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. *Félix Faure*.

M. Charles Dupuy a indiqué le sens de la déclaration ministérielle qui sera lue demain à la Chambre. Les Ministres se réuniront, à nouveau, demain matin en conseil de Cabinet.

Dorénavant, le Conseil des ministres aura lieu les mardi et vendredi. Les conseils de cabinet se tiendront le jeudi.

Le Ministère des Colonies

Ce matin, M. Trouillot a présenté, à son successeur, les directeurs des divers services du Ministère des Colonies, et a fait la remise des services au nouveau ministre.

Au ministère de la guerre

Paris, 3 novembre. — M. Lockroy a remis, ce matin, à M. de Freycinet, les divers services du ministère de la guerre. Le nouveau ministre recevra, ce soir, le chef de l'état-major général et le directeur.

Le naufrage

D'UN TRANSPORT AMERICAIN

PRÈS DE TROIS CENTS VICTIMES

New-York, 3 novembre. — D'après une dépêche de Santiago, le bruit court que le transport américain *l'Anaama*, allant de Santiago de Cuba à New-York, a sombré, le 1er novembre, au large du cap Maysi, dans le canal du vent, entre la pointe orientale de Cuba et la Jamaïque.

Des trois cents personnes qui se trouvaient à bord, un petit nombre seulement aurait été sauvé. Un pêcheur aurait recueilli une épave portant le nom du navire.

LES PRÉPARATIFS ANGLAIS

Londres, 3 novembre. — On prend des mesures, dans plusieurs districts, notamment à Douvres, Gosport et Portsmouth, en vue d'une mobilisation probable des réservistes de l'armée de terre et de mer et d'une partie des volontaires.

Le *Daily Graphic* dit que l'amirauté a donné l'ordre d'une mobilisation partielle d'une partie de la réserve navale. L'exécution de ces ordres a commencé hier à Portsmouth, Plymouth et dans plusieurs autres districts.

On va mobiliser un grand nombre de retraités de la marine pour remplacer, dans les ports, des hommes de la réserve appelés au service actif à la mer.

Une dépêche de Malte au *Standard* annonce que la partie de l'escadre de la Méditerranée, qui était à Corfou, a été rappelée à Malte. Les croiseurs sont stationnés devant ce port pour surveiller l'entrée. Les troupes sont consignées dans les casernes prêtes à partir au premier appel.

LES PRÉPARATIFS FRANÇAIS

Toulon, 2 novembre. — On continue à débarquer, de tous les navires de l'escadre, les projectiles d'exercices, et à les remplacer par des projectiles de combat.

De concert avec le préfet maritime, le commandant en chef de l'escadre a décidé que les forces navales, dans une prochaine sortie, devront simuler une attaque sur trois points différents des îles de Porquerolles et de Port Gros, pour juger de l'efficacité et de l'urgence des modifications qu'il y aurait à apporter à la défense de ces deux points.

Les troupes devront s'opposer à tout débarquement que pourraient tenter de faire les navires de l'escadre. L'ex-vaisseau-école de canonnage *Couronne* a été placé, à partir du 1er novembre, dans la position d'armement en disponibilité avec un effectif spécial de réserve de deux catégories.

Brest, 3 novembre. — Deux nouvelles batteries du détachement d'artilleurs sont arrivés à Brest par tous les trains de la journée d'hier.

150 soldats du 2e d'infanterie de marine groupés au Tonkin vers midi, ont été l'objet d'une réception très cordiale des habitants venus à leur rencontre.

Le croiseur *Alger*, le cuirassé *Victor*, la *Victorieuse* et la batterie flottante *l'Omoudaga* vont prendre leurs vivres et matériel consommable pour trois mois ou six mois.

Ils vont également embarquer leurs munitions de guerre et la *Victorieuse* prendra, en outre, à son bord, les torpilles de rechange des torpilleurs qu'elle doit convoyer.

L'OPINION ALLEMANDE

sur le différend anglo-français

Berlin, 3 novembre. — Le *Lokalanzeiger*, journal le plus populaire de Berlin, refuse de croire que l'attitude belliqueuse de l'Angleterre soit motivée uniquement par l'affaire de Fashoda.

Ce journal croit plutôt que les armements de l'Angleterre sont dirigés contre la Russie en Chine, à cause de l'occupation de Kiou-Tchouang.

On sait que, le 15 octobre, un régiment russe a occupé les forts de Kiou-Tchouang dans le golfe de Petchili.

La prise de Kiou-Tchouang, que les Anglais désiraient occuper, a ouvert aux Russes le principal débouché de la Mandchourie, et les a assurés contre toutes complication éventuelle, en arrière de leurs établissements, dans la presqu'île de Hiou-Toung.

L'inaction de l'Angleterre avait été jugée inexplicable à Kiou-Tchang, dont le commerce était presque entièrement anglais.

L'*effet de ce nouveau progrès russe avait été considérable* parmi les colonies anglaises de l'Extrême-Orient.

LES JOURNAUX RUSSES

Saint-Pétersbourg, 3 novembre. — Les *Novosti* disent que le ministre Dupuy doit prendre en considération l'exécution extraordinaire de l'Angleterre.

Personne ne lui fera de reproches s'il essaie d'échanger Fashoda contre un autre point sur le Nil garantissant les intérêts français.

Toutes les puissances d'Europe désirent sincèrement que l'idée d'une collision franco-anglaise soit écartée.

BRUIT

d'un mouvement agressif de Ménélick

CONTRE L'ANGLETERRE

Londres, 3 novembre. — On télégraphie du Caire au *Daily Telegraph* :

« Une vive émotion règne au camp de Fashoda, par suite du bruit persistant que Ménélick aurait commencé un mouvement agressif contre l'Angleterre qu'il incriminerait d'avoir *empiété sur des territoires*, revendiqués par lui, à diverses reprises. »

***

Voici un interview avec le prince Henri d'Orléans publiée par le *Gaulois* :

« — Les dernières nouvelles qui me sont parvenues d'Abyssinie, nous dit fort aimablement le prince Henri d'Orléans, ne m'ont rien appris sur la conduite que compte tenir le négus dans le conflit actuel.

» Ce qui est certain, c'est qu'il est loin de se désintéresser de la question et qu'il intervendra certainement à un moment donné pour sauvegarder ses droits.

» L'empereur Ménélick revendique, en effet, la rive droite du Nil, du quatorzième au deuxième degré, en face Fachoda.

» Il l'a même notifié à toutes les puissances européennes en 1891, et l'an dernier, quand une importante mission anglaise vint à sa cour, il renouvela cette revendication et conclut une convention avec le chef de cette mission.

» Il y a quelque temps, Ménélick avait confié à un de ses généraux, nommé Tessama, une expédition sur le Nil et c'est au cours de cette expédition que la colonne des Abyssins rencontra la mission Bonchamp.

» Deux des membres de cette mission se séparèrent même de Bonchamp pour rejoindre Tausama et continuèrent la route avec lui jusqu'à l'embouchure du Sobat, où fut planté le drapeau abyssin, en même temps que Tessama signait un traité avec un des chefs chilouckx du pays.

» Le capitaine Baratier, le vaillant compagnon du commandant Marchand, qui a remonté une partie du Sobat, a vu flotter le drapeau abyssin et a pu constater l'existence du traité en question.

» En ce qui concerne la présence d'Abyssins à Fachoda même, qui se trouve à une journée de bateau environ de ce poste, je ne saurais rien vous dire ; je ne sais non plus où est actuellement l'expédition de Tessania, qui a dû continuer sa route.

» Quelle est l'attitude du Négus en présence des agissements des Anglais ? Il est difficile de le savoir, surtout à distance. A-t-il confirmé aux puissance la notification faite en 1891 ? C'est possible, probable même ; en tous cas, s'il ne s'y est pas encore résolu, il ne tardera certainement pas à le faire.

» On me signale d'Addis-Abbaba qu'une grosse expédition s'organise en ce moment là-bas, mais on ne m'en fait connaître ni le but ni la destination. Peut-être se dirigera-t-elle vers Fashoda ; nous serons d'ailleurs fixés avant peu.

» La politique du négus, très sage, très ferme, est surtout inspirée par l'intérêt personnel de son pays. C'est un allié et un grand ami de la France. Divers engagements ont été pris par les deux pays, je crois, et il est certain qu'il tiendra les siens, si nous tenons les nôtres.

» La Russie aussi apporte la plus vive attention à cette question, si j'en juge par les dépenses considérables qu'elle s'est imposées, par les missions nombreuses qu'elle a envoyées auprès de Ménélick et par la quantité d'armes qu'elle lui a fait parvenir.

» Je devais m'embarquer le 26 octobre, mais je suis resté justement à cause de cette affaire de Fachoda et mon départ reste subordonné aux événements. Toute mon expédition m'attend, un de mes compagnons a dû même arriver ces jours-ci à Addis-Abbaba et j'espère pouvoir bientôt me mettre en route. »

UNE MÈRE DÉNATURÉE

Un petit garçon de vingt mois mort des suites de mauvais traitements

Lorient, 3 novembre. — La police a procédé, ce matin, à l'arrestation d'une veuve Georget, née Even, âgée de vingt-six ans, repasseuse, rue de l'Hôpital, inculpée d'avoir causé par de mauvais traitements la mort d'un de ses enfants, un petit garçon du nom de Jean-Louis, âgé de vingt mois.

La veuve Georget, qui revient de Paris où elle était nourrice, avait coutume de venir chez sa mère, à Hennebont, et manifestait immédiatement son aversion pour le petit Jean-Louis. Les voisins ont déclaré qu'elle le frappait constamment et que la grand'mère du pauvre enfant en fut à tel point désolée qu'elle tenta de se suicider.

A *Lorient*, où la veuve Georget vint ensuite habiter, les mêmes scènes se reproduisirent et devinrent même encore plus graves.

Hier, après avoir été brutalement jeté à terre, le petit Jean-Louis expirait.

La mère, qui a été obligée d'avouer sa conduite et qui a été écrouée à la maison d'arrêt.

AU MONT VALÉRIEN

LA VÉRITÉ SUR LE MYSTÉRIEUX PERSONNAGE

Une note d'un caractère mystérieux paraissait successivement dans le *Siècle*, l'*Aurore* et les *Droits de l'homme* samedi, dimanche et lundi. Il y était dit que l'autorité militaire avait incarcéré au mont Valérien un personnage dont elle cachait le nom avec un soin jaloux.

Le *Siècle* donnait à supposer que le prisonnier ne serait autre que le prince Louis-Napoléon, officier de l'armée russe et prétendant à l'occasion. Son séjour à Gerbévoise aurait été fameux « complot militaire » dont il a été tant question ces temps derniers aurait attiré l'attention de la police française, qui l'aurait arrêté à Calcz, alors qu'il se rendait à Paris. Le gouvernement le gardait à vue au mont Valérien, où il bénéficiait d'une liberté relative et d'un régime considérablement adouci par mille égards inaccoutumés.

Mêmes sources prétendant mieux renseignés disaient qu'il ne s'agissait pas le moins du monde du prince Louis-Napoléon, mais tout bonnement du lieutenant colonel du Paty de Clam.

Enfin, dans certains milieux, on parlait du colonel B..., actuellement en garnison dans l'Est. Le colonel B... a été intimement mêlé à l'enquête et à toute la procédure suivie contre Dreyfus en 1894.

Des bruits affirmaient que l'hôte mystérieux du mont Valérien était le capitaine Dreyfus lui-même.

Pour connaître le vrai et le faux de ces informations un rédacteur du *Matin* s'est adressé à la source la plus sûre.

Il a pénétré dans le fort du mont Valérien.

Voici ce qui a été déclaré au journaliste parisien :

— *Jevous jure qu'aucun individu, officier ou civil, n'est* enfermé ici. Je serais le premier à le savoir s'il en était autrement. C'est moi qui porte les repas à ces messieurs : c'est moi qui servais le lieutenant-colonel Picquart, c'est moi qui ai *servi au lieutenant-colonel Henry le seul dîner et le seul déjeuner* qu'il ait pris. Et puis voici une autre preuve. Regardez les guérites ; il ne s'y trouve point de sentinelle. Or jamais un officier s'occupe de chambre d'arrêt sans qu'il soit garde à vue par un planton.

— Mais cependant, objecterons-nous, vous savez bien que l'on a dit dans les journaux qu'une voiture était arrivée mystérieusement au mont Valérien dans la nuit du samedi au dimanche de la semaine dernière et que, depuis lors deux des chambres réservées aux officiers détenus étaient éclairées le soir.

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire. Mais voilà un sergent qui passe ; nous allons lui demander... Eh ! chef ! Est-ce que vous avez entendu parler de la voiture entrée au fort pendant la nuit ?

— Mais quelle nuit ?

— La nuit du dimanche de la semaine dernière, répondons-nous.

— Ah ! oui, je sais !... Vous voulez parler de l'histoire que les journaux ont racontée. C'est le break du capitaine Dumont qui revenait de Paris par le train de minuit. Le capitaine était seul, car l'artillerie était au camp de Châlons ces temps-ci. Les batteries sont rentrées que cette nuit.

Et le sergent-officier s'éloigne.

— Ah ! vous vous êtes certain qu'il n'y a aucun officier prisonnier ici.

— Vous voyez bien.

Nous jugeons inutile d'insister davantage.

Dernières Nouvelles Locales

ROUBAIX

Un accident, rue des Longues-Haies. — Un commissionnaire public, Louis Tetteln, âgé de soixante-huit ans, demeurant rue des Longues-Haies, cour Roussel, passait, mercredi soir, non loin de son domicile. Par suite d'un faux pas il fit une chute et fut relevé ayant un pied droit.

M. le docteur Fronvost a donné ses soins au blessé et l'a fait transporter à l'Hôtel-Dieu.

La messe de départ des jeunes soldats. — C'est le jeudi novembre à huit heures que sera célébrée, en l'église Saint-Martin, la messe annuelle pour les conscrits de Roubaix.

Le noyé du quai de Rouen. — *L'identité reconnue*. — Hier vers midi, l'identité du noyé repêché, rue du quai de Rouen, a été établie par deux membres de sa famille.

C'est un ouvrier tisserand habitant Wattrelos, rue de Tourcoing, chez son beau-père Isidore Ramsdam, âgé de 38 ans. Depuis le dimanche 23 octobre il n'avait pas reparu à son domicile. On pense qu'il avait été vu *titubant*. On croit qu'en rentrant chez lui, il aurait rétrogrédé et qu'il est tombé dans le canal.

TOURCOING

Un pensionnaire des Petites-Sœurs des Pauvres meurt aux Orions. — Dans la soirée de mardi, vers deux heures, des passants trouvaient un vieillard inanimé étendu en travers du chemin des Orions.

Sur les indications, on fit transporter sur une civière le malheureux — l'inconnu avait cessé de vivre — à la morgue.

Le médecin, en dévêtant le corps, on constata que le vieillard portait la marque de l'asile des Petites-Sœurs.

La nouvelle de l'établissement fut avertie, et l'on apprit à l'Hôtel-Dieu, elle reconnut l'un de ses pensionnaires, M. Ange Verschure, vieillard de soixante-dix ans, qui habite l'asile depuis douze ans.

M. Verschure avait l'habitude de se rendre assez régulièrement à Comines. On suppose qu'il a manqué le dernier train du soir à Halluin et qu'il regagnait à pied Tourcoing, quand la mort l'a surpris à l'endroit où le corps a été trouvé.

M. Verschure a, suivant toutes probalités, succombé à une rupture d'anévrisme.

Le corps a été ramené à l'asile des Petites-Sœurs. Les funérailles auront lieu samedi.

LE DÉPART DE LA CLASSE 1897

Voici les affectations pour les jeunes gens de Tourcoing et des communes du canton, conscrits de la classe 1897 :

Allart Désiré, 147e inf. Givet. Boryn Pierre, 157e inf. Givet. Beulque Jean, 145 inf. Maubeuge. Bataille Charles, 6e hussards, Commercy. Boudines Jules, 147e inf. Givet. Beulque Paul, sapeurs-pompiers, Paris. Buffin Auguste, 7e hussards, Commercy. Brelle Arthur, 145e inf. Maubeuge. Benoit Henri, 40e inf. Dunkerque. Gaston Binet, 27e art. Douai. Cornille Charles, 147e infanterie, Givet.

Corvoisier Herman, 157e inf., Givet. Coussement Polydore, 145e inf., Maubeuge. Catteau Alfred, 40e inf., Dunkerque. Choque Victor, id. Cuvellier Louis, id. Cardon Ernest, id., Bergues. Choquet Arthur, 9e chas. à pied, Longwy. Debuf J.-B., 6e hussards, Commercy. Duterte Henri, 9e chass., Verdun. Duez Jules, 43e art. Douai. Dhondt, 40e inf., Dunkerque. Dhallum Alfred, 27e art., Douai. Desbonnet, 147e inf., Givet. Duforeet Henri, 1re dragons, Pont-à-Mousson.

Leon Desroussaux, 9e chasseurs à pied, Longwy. Albert Dujardin, 40e inf., Dunkerque. Degaeselle J. 147e inf., Givet. Decamble Georges, Sapeurs-Pompiers, Paris. Desager Jules, 6e hussards, Commercy. Dary Eugène, 147e inf., Givet. Dumortier Edouard, id. Delbour Louis, id. Dhal Henri, id. Dervaux Victor, 40e inf., Dunkerque. Dhaze Henri, id. Debacker Juste. 147e inf., Givet. Delvordre Auguste, id. Delbarre Napoléon 21e dragon, Saint Omer.

Delannoy Jules, 147e inf. Givet. Deconinck Henri, id. Desprez Paul, id. Duthoit Désiré, id. Dupont Fleurisse, 40e inf. Dunkerque. Desumont Léon, 45e infr. Maubeuge. Deschamps Emile, id. Ducoulombier Paul, id. Delsart Félix, 3e hussards, Verdun. Daubresse Louis, id. Delignies Paul, 18e dragons, Melun. Duchatel Louis, 3e hussards, Verdun. Duferte Louis, 40e inf. Dunkerque. Decock Constant, 8e ch. à pied, Amiens. Deffrennes Henri, 2e bat. art. Maubeuge. Deschamps Jules, 40e inf. Dunkerque.

Dervaux Paul, 43e art. Douai. Fourmentin Henri, 40e inf. Dunkerque. Falempe Emile, id. Grimonprez Edouard, id. Goudenove, 145e inf. Maubeuge. Gruart Georges, id. Glorieux Henri, 25e art. Stenay. Guislain Arthur, 4e art. Pont-à-Mousson. Ferret Albert, 40e Dunkerque. Flipo Théodore, id. Flipo J.-B., id. Florin, 3e hussards Commercy. Ghilbert Jules, 147e inf. Givet.

Hautecœur Albert, 147e inf., Givet. Houset Georges, 40e inf., Dunkerque. Henis Léon, id. Hers Moise, 8e chasseurs à pied, Amiens. Honoré Jules, 40e inf., Dunkerque. Hignatte Albert, 157e inf., Givet. Henis Henri, 3e bataillon art., Reims. Jouvenez Albert, 40e inf., Dunkerque. Lepers Louis, 8e chasseurs à pied, Amiens. Ludens, 145e inf., Maubeuge. Lecroart Omer, 27e art., Douai. Lothois Georges, 3e hussards, Verdun. Leclercq Emile, 145e inf., Maubeuge. Legrand Auguste, id. Lemaire Auguste, 43e art., Douai. Lamblin Louis, 145e inf., Maubeuge.

Lecru Louis, 157e inf., Givet. Legrand Anatole, id. Laporte Paul, id. Libre Pierre, 40e inf., Dunkerque. Louguet Armand, 157e inf., Givet. Lemaire Jules, id. Leman Alphonse. 4e cuirassiers, Cambrai. Leclercq Joseph, 40e inf., Dunkerque. Liagre Eugène, 145e inf., Maubeuge. Langlais Edouard, 8e chasseurs à pied, Amiens. Motte Gustave, 40e inf., à Bergues. Morel Théodore, 4e cuirassiers, Cambrai. Not Jules, 147e inf., Givet.

Rabyr Henri, 40e inf. Dunkerque. Ritz François, 145e inf. Maubeuge. Soenen Leon 4e cuirassiers, Cambrai. Scurbecq Ernest, 145e inf. Maubeuge. Seynave Joseph, 27e art. Douai. Suys Leon. 45e art. Douai. Tanghe Henri, 40e inf. Dunkerque. Verhelle Albert, 6e hussards, Commercy. Versaille Louis, 4e cuirassiers, Cambrai. Vandepotte Jean, 27e art. Douai. Vanhoenacker Clement, 2e bat. art. Maubeuge. Vienne, 21e dragons, Saint-Omer. Vandevie François, 6e hussards, Commercy. Willecomme Henri, 157e inf. Givet. Dietrick Charles, 145e inf. Maubeuge. Potier Jules, id. Hauteœur Paul, 147e inf. Givet. Duponchel Georges, id.

Pels Henri, 40e inf., Bergues. Penin Gaston. 147e inf., Givet. Percke Pierre, id. Pinoy Edmond, 145e inf., Maubeuge. Pourdan Achille, 3e art., Stenay. Plantefer Louis, 145e inf., Maubeuge. Periclis André, 147e inf., Givet. Planquart Joseph, id. Petit Henri, 4e cuirassiers, Cambrai. Parmentier César, 23e dragons, Sedan. Plaihaumme Albert, 147e inf., Givet. Paulain Jean-Baptiste, 6e hussard, Commercy. — Parissi Armand, 21e dragons, St-Omer.

MARCQ-EN-BARŒUL

Ronte Leonard. 40e inf. Bergues. Bibague Abel, 45e inf. Maubeuge. Boullonnais Edouard, id. Blanquart Adolphe, 9e chas. à pied Longwy. Corvo Auguste, 40 inf. Dunkerque. Catel Achille, 147e inf. Givet. Gaudin Alphonse, 8e bat. chas. à pied Amiens. Delevoie Albert, 4e cuir. Cambrai. Debuyser Albert, 147e inf. Givet. Delava Jean, id. Devas Georges, id. Deidal Augustin, 3e genie Versailles. Feutrie Gerard, 13e art. Douai. Grimouprez Charles, id.

Gadenne Paul, 9e chass. à pied, Longwy. Gallai Achille, 6e hussard, Commercy. Heguette Georges, 145e inf., Givet. Houset Gustave, 12e dragons, Pont-a-Mousson. Hennes Henri, 5e génie, Versailles. Lelong Jean, 40e inf., Dunkerque. Lefebvre Henri, 12e dragons, Pont-a-Mousson. Lecat Julien, 45e inf., Maubeuge. Motte Achille, 9e chass. à pied, Longwy. Martel Georges, id. Mortier Achille, 20e escadron du train, Versailles. Macout Alphonse, 147e inf., Givet. Martin Bernard, 145e inf., Maubeuge. Philamont Henri, 9e chass. à pied, Longwy. Vaucamps Edouard, id.

BONDUES

Bonte Alexandre, 147e inf. Givet. Delespierre Jules, 40e inf. Dunkerque. Desquenes Emile, id. Desquenes Auguste, 147e inf. Givet. Dujardin Alfred, 13e art. Douai. Desquiens Georges. 4e genie Versailles. Dunuant Louis, 2e art. Maubeuge. Ghesquière Louis, 147e inf. Givet. Muliez Charles, 4e cuirassiers Cambrai. Maréscaux Emile, 13e art. Douai. Maréscaux Emile-Alfred. 6e hus. Commercy. Prouvost Maurice, 13e art. Douai. Pari Alphonse 147e inf. Givet.

CHRONIQUETTE

Paris, 2 novembre 1898.

En cette nuit de Toussaint, seul devant mon foyer, le cœur étreint par je ne sais quelle tristesse indéfinie que ramène infailliblement la chute des feuilles, je revis mes jours d'antan, et dans mon imagination se déroule le long et lugubre défilé de ces êtres chéris que la tombe m'a pris et garde, dans l'attente d'un au revoir certain.

Je ne suis pas allé aux lieux où ils reposent ; les douloureux hasards d'une vie brisée et malchanceuse (Dieu pardonne ma plainte !) les a disséminés un peu aux quatre coins du globe. Les uns dorment en terre d'Alsace. Ils n'entendent pas, heureusement pour eux, les lourds talons allemands qui marquent sur le sol le pas de la conquête illicite ; du reste, à la profondeur de six pieds, la terre n'est-elle pas toujours française ? D'autres ont eu pour linceul l'immensité des mers ; d'autres.... A quoi bon vous faire connaître mes morts ? N'avez-vous pas les vôtres, lecteurs, mes amis ?

Je n'ai pu m'agenouiller sur leur tombe. Cependant, il me fallait, en ces jours, respirer l'air du cimetière. Je suis allé là-bas, en dehors des fortifications, où la foule des Parisiens, incroyants ou fidèles, se transporte en masse et pieusement va rendre à ceux qui ne sont plus le témoignage de respect, dernier reste d'une foi qui s'ignore. Je les enviais, ces braves gens, en les voyant, les bras chargés de bouquets ou de couronnes, s'acheminer vers la tombe des aimés.

Puis, peu à peu, par suite de ce phénomène psychologique que l'on nomme association des idées, une pensée s'envola plus loin. Je songeai aux tombes solitaires de ceux qui sont morts pour la Patrie, à leur délaissement forcé, et aussi, aux regrets et aux larmes des leurs, mères ou épouses, fiancées ou enfants. Parlerai-je de ceux que la guerre — la dernière — a dévorés et qui gisent enfouis aux champs de batailles gardés encore pour la plupart par l'ennemi ? Ceux-là ont les honneurs néanmoins.

C'est à vous que je pense, à vous, surtout, héros plus récents qui venez de tomber dans les rizières du Tonkin, aux marais fangeux de Madagascar, dans la brousse du Dahomey, sur les sables du Soudan ou dans les rapides du Congo. Victimes des fièvres ou d'une balle, vous êtes tombés en soldats, c'est-à-dire simplement, courageusement, héroïquement. Une croix hâtivement faite de deux morceaux de bois rugueux a momentanément marqué la fosse où vos camarades vous ont déposés, afin de vous soustraire aux profanations des sauvages ou à la dent des bêtes féroces.

Et nul, aujourd'hui, ne viendra s'agenouiller sur votre tombe.

Au milieu de nos agitations, pensons-nous à ces héros ? Ne faudrait-il pas que le veilleur de nuit passât, comme jadis, au milieu des rues, et nous jetât le refrain funèbre qu'entendirent nos pères :

Réveillez-vous, gens qui dormez,
Priez Dieu pour les trépassés...

*
**

Priez Dieu pour les trépassés ! O femmes de France, ne songez pas seulement à ceux qui furent vôtres. Il en est qui tombèrent avec eux, là-bas, et qui pour n'être pas nés du sein de la Patrie française, n'en sont pas moins ses enfants parce que pour elle ils sont morts.

Nous, affamés, sans feu ni lieu, sans espérance,
Aux maîtres comme aux lois ayant répondu :
Traînant leur passé lourd comme on traîne un chaînon,
Des hommes, Dieu sait d'où, s'en viennent à la France :
— Nous sommes las. Mourir est une délivrance :
Veux-tu faire de nous de la chair à canon ? —
Elle répond : — C'est bien, je sais votre souffrance,
Et je n'ai pas besoin de savoir votre nom.
Prenez, mangez. Dormez sans rêves, nous la tente :
Ce pain dur, ce lit dur qui font l'âme contente,
Sont ceux de mes soldats : mettez leur tombe ;
Vous êtes en lieu sûr, et de vous je me charge ;
Entrez. — Et derrière eux, d'un geste simple et large
Elle fait retomber un pli de son drapeau.

C'est ainsi que parle des soldats de la *Légion étrangère* un des chefs qui la commandent. Nombreux sont-ils, ceux-là qui sont morts pour leur mère d'adoption. Ils avaient abandonné patrie, famille, coup même leur propre nom. Ils ont combattu et sont morts sous un nom d'emprunt. Qui donc aujourd'hui les pleurerait ? Leurs ossements jonchent tout sol étranger arrosé par le sang français ; ils servent à marquer, eux aussi, les étapes de la civilisation ; ils ont été abrités par les plis aux trois couleurs.

O Femmes de France !n'oubliez pas qu'ils ont combattu et souffert en compagnie des vôtres, et qu'auprès d'eux ils sont tombés. Que votre pensée ne les sépare pas ; qu'une même prière s'échappant du cœur le votre, cœur les unisse dans la mort comme le même amour du devoir les a unis dans la vie, comme le même sacrifice les a rassemblés, sanglants, aux pieds de France, leur Patrie d'origine ou d'adoption. Ayez, vous surtout, le culte du souvenir pieux et reconnaissant.

Réveillez-vous, gens qui dormez,
Priez Dieu pour les trépassés.

*

Je termine : tandis que j'écrivais ces lignes, mon foyer s'est éteint ; au dehors, la lune qui de croît, a dispersé les nuages, et sa lumière douce laisse apercevoir les étoiles : on dirait les regards brillants des yeux fixés sur notre pauvre terre. Les dernières vibrations des cloches rappellent aux vivants le souvenir des morts, et j'envoie à ceux que j'aimais et qui ne sont plus, un baiser et une prière.

J.-P. MARTIN.

INFORMATIONS

L'arrestation d'un Français à Douvres

Paris, 2 novembre. — L'*Agence Havas* publie la dépêche suivante :

« Douvres, 2 novembre. — Un étranger qui essayait de pénétrer dans la tourelle située à l'extrémité du quai de l'Amirauté, à Douvres, où se trouve un canon de fort calibre, a été arrêté aujourd'hui.

» Un renseignement ultérieur dit que cet étranger est un Français. »

Le potache inventeur

Saviez-vous que les allumettes chimiques aussi ont été inventées par un simple potache ?

Il y avait au collège de Dôle, en 1830, un élève qui, beaucoup plus épris de chimie que de grec, ne rêvait que cornues et alambics. Un beau jour, Sauria — c'était le nom du jeune homme — imagina d'endauber de bouts de bois d'une sorte de pâte dans la composition de laquelle entraient le chlorate de potasse, le soufre et le phosphore. Il frotta ensuite et — comme la règle était encore pour rien dans l'affaire — la baguette jaillit, la lumette prit feu... et une invention considérable était née.

Compliments et louanges ne manquèrent pas au chimiste adolescent : mais comme tant d'autres, il ne sut pas profiter de son invention. Bientôt, en effet, un professeur révéla la précieuse formule au cours d'un voyage en Allemagne, et de ce pays peu de temps après arrivaient dans toute l'Europe les premières allumettes chimiques allemandes.

Sauria s'est consolé de l'injustice du sort en devenant un médecin dévoué aux pauvres gens des montagnes du Jura. Et dimanche, dans la petite commune de Saint-Lothain où il est né, on inaugurait un monument destiné à perpétuer la mémoire de celui qui fut le véritable inventeur des allumettes.

Tremblement de terre en Italie

Catane, 2 novembre. — Ce matin, à 11 heures 21, une légère secousse de tremblement de terre a été ressentie ici. La secousse a été très forte à Mines, Calta Girone, Blancavilla et Gran-Michele. Une sérieuse panique s'est produite parmi les populations.

Un naufrage. — Trois victimes

Calais, 2 novembre. — Ce matin, un bateau de pêche d'*Audresselle* a fait naufrage en vue du cap Gris-Nez. Cinq hommes ont été sauvés ; trois autres ont disparu.

FEUILLETON DU 4 NOVEMBRE 1898. — N° 10

LES BANDITS DE PARIS

LA TUEUSE D'ENFANTS

PAR AUGUSTE GEOFFROY

V

Fils de Gredine

— Au revoir, Gustave ! A samedi et compte sur ta petite sœur ; elle sera gentille... pour tout le monde !

— A samedi... Tiens, un peu plus je manquais le départ... voilà le train. »

Et ils se séparèrent, l'homme s'engouffrant dans un wagon de seconde classe et la jeune fille reprenant à petits pas, ombrelle en main, le chemin de la maison de son père.

Les deux interlocuteurs, frère et sœur, étaient M. Gustave Huriot, régisseur chez Mme de Genevreuse, et Mlle Lydie Huriot, institutrice à La Croix Blanche, un village perdu de la Côte-d'Or, sur les confins de la Saône-et-Loire, fils et fille du père Huriot, brigadier-forestier des forêts de la Nièvre, entre Clamecy, Nevers et Château-Chinon, en résidence à la maison de Bon Repos.

Tous ces pays, Serquigny, La Croix-Blanche, Bon Repos n'étaient pas précisément les uns contre les autres, mais on pouvait dire qu'ils appartenaient à la même contrée ; et comme la construction des voies ferrées n'avait pas chômé pendant les vingt dernières années, ce n'était pas une affaire pour le régisseur de venir chez ses parents ou pour l'institutrice de retourner à son poste.

En temps ordinaire, il se donnait rendez-vous un dimanche de chaque mois, quoique le régisseur fut tenu de ne jamais quitter les Peupliers et que l'institutrice n'eût point demandé de permission ; ils arrivaient et repartaient par cartes aller-retour, embrassaient leurs parents, réglaient leurs affaires.

Pour l'instant, comme on était en septembre, Mlle Lydie prenait ses vacances chez son père et M. Gustave avait pu lui parler à loisir et comploter avec elle l'entrevue du dimanche suivant, la visite à mariage de M. Maxime.

Car si Mme de Genevreuse surprenait son monde en arrivant aux Peupliers à toute époque et à toute heure, M. Gustave Huriot avait cependant fait cette remarque que jamais, jamais, depuis quatre ou cinq ans qu'il était à son service, elle n'était revenue un samedi, un dimanche ou un lundi, précisément les jours où les trains sont plus remplis à cause des facilités de l'aller-retour et des fêtes du dimanche : elle ne voulait sans doute point être vue.

Et il s'était promis d'en profiter pour son compte personnel, ensuite pour emmener son maître à la chasse dans les bois du père Huriot.

La chasse serait le prétexte et Mlle Lydie le but réel des déplacements ; pour plus de précautions on irait à cheval, avec des étapes de nuit et par le raccourcis des chemins forestiers.

Si Mme de Genevreuse rentrait par extraordinaire les deux bonnes devaient lui répondre que ces messieurs étaient à la chasse fort loin, au loup ou aux sangliers, et qu'ils avaient emporté de quoi passe la nuit à l'affût.

Il serait toujours temps de s'expliquer ensuite, de raconter que le gibier les avait entraînés, qu'ils s'étaient perdus et avaient couché chez un charbonnier.

Comment supposer que les deux chasseurs partis en forêt et revenant par la forêt venaient d'un département voisin, de séjourner à plus de vingt lieues de là chez les parents de Huriot, lesquels avaient une jolie fille décidée à se faire épouser par un grand seigneur.

Toute roublarde qu'elle fût Mme de Genevreuse, qui n'avait vu Huriot qu'à Serquigny où il cherchait une place, qui ne connaissait pas ses parents et ne savait point qu'il eût une sœur à prétentions, Mme de Genevreuse s'y laisserait prendre.

D'abord ce ne serait pas avoir de chance qu'elle revint et puis reviendrait-elle que Huriot ne risquait encore point de perdre sa place pour avoir accompagné M. Maxime, un fanatique de la chasse, un peu trop loin en forêt.

Mais c'était lui, M. Maxime qu'il fallait décider, faire enter dans le complot, et comme il craignait beaucoup de désobéir à sa mère, qu'il ne s'absentait jamais et ne savait pas mentir, il y avait évidemment là une grosse difficulté.

En parlant d'un gibier fantastique, en cachant soigneusement son désir de l'emmener sous une apparente indifférence, en déguisant la véritable distance sous une histoire de raccourcis forestiers, en s'adressant au bon cœur du jeune homme par la comédie d'un besoin de revoir de temps à autre ses pauvres vieux parents solitaires, Huriot espérait réussir, et il réussit.

M. Maxime avait, comme tous les simples, les bons, les doux, la passion des choses de la nature, l'amour des bêtes et eût fait des lieues pour augmenter ses collections d'un papillon, d'un oiseau, d'une tête de sanglier.

Huriot le prit donc par son faible, lui représenta les forêts du Nivernais comme toutes prochaines avec de bons chevaux, lui annonça des coups de fusil merveilleux sur des espèces d'animaux propres à cette région et inconnues aux environs des Peupliers.

Il fut décidé qu'on partirait le samedi et qu'Anastasie et Perpétue veilleraient attentivement à ce que rien d'anormal se passât pendant l'absence, à ce que Mme de Genevreuse ne fût point du tout inquiète si par hasard elle rentrait.

D'après Huriot du reste on ne devait à proprement parler point découcher : ils monteraient à cheval dans la soirée du samedi, après le dîner, vers dix heures et grâce à la pleine lune ils s'en iraient par les allées forestières jusqu'au lendemain matin, descendraient et pourraient revenir dans la nuit du dimanche au lundi.

Ce serait un peu de